



Mariage en mairie franco-hollandais

Par **benk**, le **15/11/2008** à **23:48**

Bonsoir,

Mon fiancé est hollandais d'origine marocaine, nous avons constitué un dossier de mariage pour le mois de décembre, lors du dépôt du dossier mon futur mari a présenté son extrait acte de naissance marocain traduit en français. L'agent administratif, lui a demandé de se rapprocher de la Hollande pour demander un extrait acte de naissance, hors qu'il n'est pas enregistré, et il faut compter 7 à 8 mois pour l'enregistrement, sachant que nous avons déjà prévu la réception. Pouvons-nous nous marier dans une autre mairie qui puisse accepter ce document sachant que mon fiancé est naturalisé hollandais, si oui dans quelle mairie? Merci d'avance

Par **Tisuisse**, le **16/11/2008** à **10:55**

Bonjour,

A mon humble avis, l'employé de la mairie n'a fait qu'appliquer les consignes générales qu'il a reçues de ses supérieurs. Vous pouvez toujours voir avec une autre mairie mais vous risquez d'obtenir la même réponse. Donc, dans un premier temps, voyez la préfecture pour connaître exactement vos droits et obligations dans ce domaine.

Enfin, vous saviez que ce mariage poserait des problèmes administratifs, il eût été souhaitable de résoudre d'abord ces problèmes avant d'envisager une date et tout ce qui en découle pour votre mariage, non ?

Par **benk**, le **16/11/2008** à **23:15**

bonsoir,

Merci de m avoir repondu. Et non je ne pensais pas avoir des soucis car mon fiancé est en regle donc je ne comprend pas, que juste pour un extrait de naissance, nous devons attendre, alors que l on accepte bien de marié des personnes sans papier hors que mon fiancé a présenté tous les documents. Pour me marier dans une autre mairie, c est pas possible car il faut habiter dans la commune ou l on souhaite se marier. Moi j habite en region parisienne et mon fiancé en hollande donc c est très compliqué.

Par **Tisuisse**, le **16/11/2008** à **23:22**

Ben non, mariez-vous en Hollande.

Par **benk**, le **17/11/2008** à **12:03**

c est une possibilité eventuelle mais je voullais que ma famille assiste a mon mariage.